



LA MUNICIPALITÉ ET
LE COMITÉ SPORTIF DE SAINT-MOÏSE
VOUS INVITENT



À LA 2^E ÉDITION DE LA JOURNÉE DE LA MATAPÉDIA!



CENTRE SPORTIF DE SAINT-MOÏSE (PATINOIRE)

- REMISE DES ARBRES AUX CITOYENS AVEC PRÉSENTATION, CONSEILS ET MINI CONFÉRENCE D'ALYS HARVEY-OUELLET
- CRÈME MOLLE GRATUITE *
- JEUX GONFLABLES (SI LA TEMPÉRATURE LE PERMET)
- MUSIQUE
- BAR SUR PLACE

*1 DE BASE PAR CITOYEN DE SAINT-MOÏSE,
SUPPLÉMENT À LA CHARGE DU GOURMAND,
GRACIEUSEMENT DE VOTRE MUNICIPALITÉ





Problème de collecte?
Bac brisé? Aide au tri?
Communiquez avec la Régie!

RAPPELS
DE
COLLECTE



Abonnez-vous!
www.ecoregie.ca

DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2025

la Régie s'occupe de la
collecte de vos bacs
bleus, bruns et à déchets!

Collecte uniformisée
pour gagner en efficacité
et réduire les coûts
et le transport!



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

**NOUVEAU
SERVICE CLIENTÈLE
MIS EN PLACE**

☎ 1-800-631-2924
🌐 www.ecoregie.ca
✉ info@ecoregie.ca

📄 **Formulaires de
demandes en
ligne!**

[www.ecoregie.ca
/formulaires](http://www.ecoregie.ca/formulaires)

**Collecte des déchets
aux 3 semaines !**



Pour ne rien manquer
[facebook.com
/RITMRMatapediaMitis](https://facebook.com/RITMRMatapediaMitis)



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis



www.ecoregie.ca

**Les bacs modifiés ou peints
ne seront pas admissibles
pour la collecte**

Peinturez vos clôtures, pas vos bacs!



Date de tombée du bulletin est le 1^{er} juin 2025

Des nouvelles de votre municipalité

**** RAMONAGE DE CHEMINÉE ****

Service organisé par la municipalité, un rabais de 10\$ à 15\$ plus taxes par rapport au prix coûtant.

Le service vous sera facturé par la municipalité.

Pour vous inscrire 418 776-2833, poste 3 ou stmoise@mrcmatapedia.quebec

VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

sur base volontaire

Coût 260 \$

Inscription 418-776-2833 poste 3

VENTES POUR TAXES

Vous pouvez consulter la liste des propriétés mises en vente sur le site internet de la municipalité dans la section AVIS PUBLICS.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

5 mai , 2 juin

Les séances ont lieu à **19 h 30** au Centre municipal, 120 rue Principale.

Calendrier des collectes



bac BLEU



bac VERT/NOIR



bac BRUN

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5			7	8	9 10
11	12	13	14	15	16	17
18	19			21	22	23 24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
1	2			4	5	6 7
8	9	10	11	12	13	14
15	16			18	19	20 21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

*** MERCI de mettre votre bac au chemin la veille de chaque collecte ***

**À LA SALLE COMMUNAUTAIRE
DE SAINT-MOÏSE**



SOIRÉE DANSANTE

LE 17 MAI 2025 À 19H30

EN SPECTACLE:

YANNICK GAGNON ET STÉPHANE CORNEAU



ADMISSION 7\$

SERVICE DE BAR SUR PLACE

BIENVENUE À TOUS

CLUB DES 50+ DE ST-MOÏSE



COLLECTE DE GROS REBUTS



Lundi 20 mai 2025

(Principale, Église, Fraser, HLM, Plateau, route 297, De la Montagne, Kempt)

Mardi 21 mai 2025

(route 132, Melucq, Paradis, Thibeault, rang 1 et 2)

*******Les sacs à ordures contenant des déchets domestiques*******

******* ne seront pas ramassés*******

PRODUITS COLLECTÉS

Meubles (divan, chaise, table, fauteuil)

Électroménagers (cuisinière, réfrigérateur, congélateur)

Matelas

Tapis

Meubles de patio

Appareils ménagers

PRODUITS NON COLLECTÉS

Cendres

Feuilles

Déchets domestiques non recyclables

Toutes matières pouvant être compostées

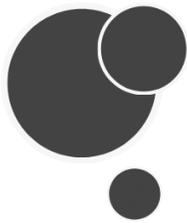
Débris de construction

Pièces automobile

Tout matériel en vrac

Pour tous les autres produits, vous pouvez les apporter à l'Écosite de Sayabec.

S.V.P. Veuillez les déposer au bord du chemin la veille.



Municipalité
amie des aînés

Démarche
coordonnée
par la MRC de
La Matapédia
et votre
municipalité
locale

Saint-Moïse

Invitation à l'assemblée de consultation

Venez rencontrer le comité
de pilotage qui
a travaillé à partir des
réponses du sondage
complété l'automne
dernier!

Quand :
lundi, 4 juin 2025

Heure :
de 19h00 à 21h00

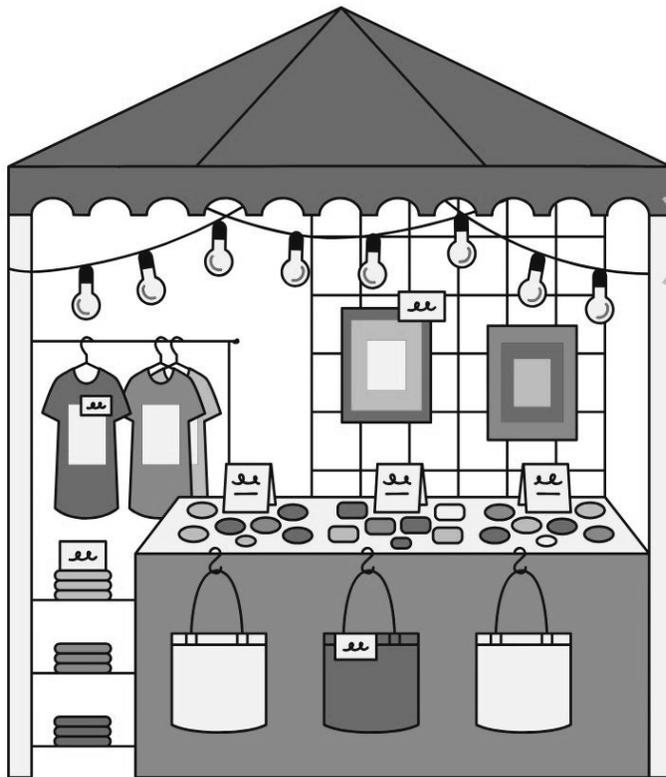
Lieu :
**à la salle
communautaire**

Exemples de réalisations du plan d'action MADA 2018-2021 à Saint-Moïse :

- ✓ Bonification des équipements de la cuisine communautaire
- ✓ Création de la bibliothèque Les p'tits bonheurs de Léonie
- ✓ Sentiers lumineux derrière la salle communautaire
- ✓ Cafés-causeries pour faire connaître les services offerts aux aînés
- ✓ Création et le maintien d'une chronique MADA dans le journal L'Écho du Sommet

****Gratuit****, inscription obligatoire auprès de
Mélanie Servant au 629-2053, poste 1103
Bouchées et café vous seront offerts pour l'occasion

DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE
PARTICIPEZ À LA 2E ÉDITION DE LA
VENTE DE GARAGE
AU VILLAGE



24 JUIN 2025
DÈS 9H



PRÉ-LOCATION: 15\$ PAR TABLE
SUR PLACE : 20\$ PAR TABLE

INFORMATION ET RÉSERVATION :

JOHANNE DESROSIERS 450 204-7317

LUCIE ROULEAU : 581 246-8821

DELPHINE COORDO LOISIRS: 418 631-9834

CENTRE SPORTIF (PATINOIRE) DE SAINT-MOÏSE

VOUS AVEZ FAIT UN BEAU GROS MÉNAGE DE VOTRE MAISON ET VOUS AVEZ DES TAS DE CHOSES À VENDRE, ET BIEN, C'EST LE MOMENT DE FAIRE DES HEUREUX EN LEUR DONNANT UNE SECONDE VIE

Réservez vite votre table!

- **POSSIBILITÉ DE RÉSERVER UNE TABLE À PLUSIEURS PERSONNES POUR LE MÊME PRIX**
- **NOMBRE DE TABLES LIMITÉ - RÉSERVEZ VITE!**



ORGANISÉE PAR LA BIBLIOTHÈQUE "LES P'TITS BONHEURS DE LÉONIE"
TOUS LES PROFITS DE LA LOCATION DE TABLES IRONT À LA BIBLIOTHÈQUE



SÉANCE D'INFORMATION

BAS-SAINT-LAURENT
15 MAI, 19 H

15

Votre
gouvernement

Québec

Jeudi 15 mai 2025 à 19 h 00 EDT

Se présenter aux #ÉlectionsMunicipales2025 – Séance d'information pour le Bas-Saint-Laurent

Évènement en ligne



Évènement de **Ministère des Affaires municipales et de
l'Habitation du Québec - MAMH**



Public · Tout le monde sur ou en dehors de Facebook

Que vous soyez passionnée ou passionné par les affaires municipales, porteuse ou porteur de projets susceptibles d'influencer positivement votre communauté, ou que vous souhaitiez transformer votre attachement pour votre coin en engagement concret pour votre collectivité, vous avez ce qu'il faut pour faire le saut en politique municipale!

Cette séance, organisée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, est une belle occasion d'en apprendre davantage sur le fonctionnement du conseil municipal et d'une municipalité. La présentation abordera aussi les différentes tâches qui attendent les personnes élues selon la fonction occupée, les compétences municipales, les démarches à entreprendre pour poser sa candidature et les ressources d'accompagnement postélectorales disponibles.

Inscrivez-vous dès maintenant au

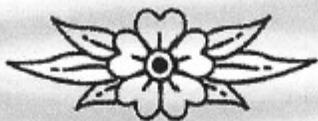
<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx...>

Pour plus d'information:

<https://www.quebec.ca/.../elections.../elections-2025...>

Les Serres Ayotte

° Légumes °



° Fleurs °

Cultivés Sur Place

Pour une 4ième année

∞ 332 Route Melucq à Saint-Moïse ∞
(Entre Saint-Cléophasse et La Rédemption)

Avant de faire vos achats,

Venez voir nos plants de fleurs & de légumes,

Bacs de jardin, Semances, Petits fruits, houblon, Tabac, Savons et Artisanats variés etc ...

• Ouverture saisonnière, Du 1 mai au 4 juillet 2025 •

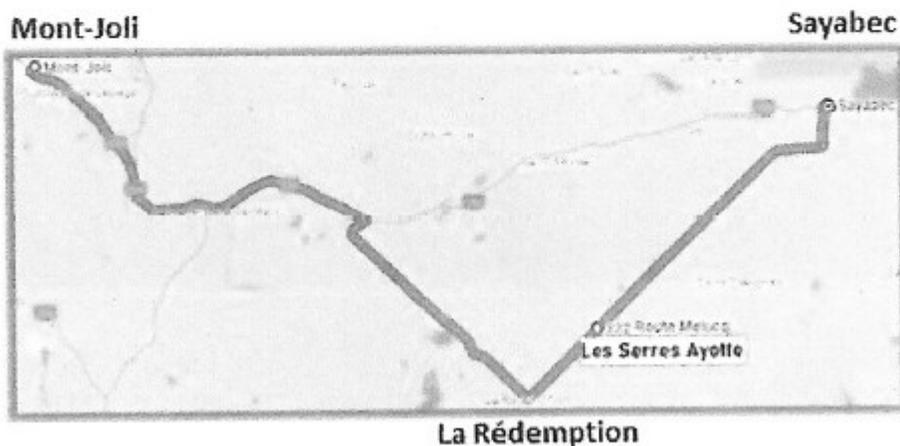
Nous ferons une porte ouverte

∞ Dimanche, le **11 mai** pour la fête des mères ∞

C'est un rendez-vous!

Heures d'ouverture : De 8:00 Heure à 17:00 Heure pour la saison

Manon Ayotte, Propriétaire : (418) 536-3500



ENTRETIEN DES TERRAINS

La propreté est au cœur des préoccupations de la majorité des citoyens. C'est pourquoi les règlements municipaux en vigueur contiennent des dispositions régissant l'entretien des terrains et les diverses nuisances.

Il est important de souligner que l'ensemble du territoire sous la juridiction de la municipalité est assujéti à ces règlements et que ceux-ci s'appliquent à l'ensemble des personnes physiques ou morales, de droit public ou privé.

Le règlement de zonage stipule, entre autres que :

« Tous les terrains, occupés ou non, doivent être laissés libres de cendre, d'eaux sales, d'immondices, de déchets, de détritux, de fumier, d'animaux morts, de matières fécales ou putréfiables, de rebuts, de pièces de véhicule et de véhicules hors d'usage. »



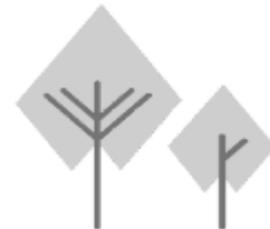
Surveillez la collecte des encombrants. Cette collecte effectuée une fois par année permet de disposer des objets trop volumineux pour être disposés dans des contenants en prévision de leur collecte tels les meubles, les branches d'arbres, les matelas, le bois d'œuvre et les résidus de construction.

Même si vos articles, rebuts ou pièces de véhicule sont présents sur votre propriété depuis des années, sachez qu'il n'y a pas de droits acquis en matière de nuisances et tout ce qui constitue une nuisance est prohibé.

Pour maintenir une qualité de vie et un environnement propre, des inspections à cet effet seront effectuées au cours de l'année afin de voir au respect de la réglementation en vigueur et des sanctions pourront être attribuées en cas de nonrespect de cette dernière.

Il est donc important que tous, nous participions activement à garder notre milieu de vie agréable, attrayant, propre et sécuritaire pour un meilleur voisinage.

Un message de votre municipalité



MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

KARINE-JULIE GUÉNARD, inspecteur municipal

(418) 629-2053 poste 1129

Courriel : k.guenard@mrcmatapedia.quebec

Bureau municipal tous les mercredis (mai à Septembre)

Le Mot vert du mois – « La tarification incitative, c'est quoi? » - Mai 2025

La tarification incitative des déchets, aussi appelée *pay as you throw* (payer selon ce qu'on jette), est utilisée un peu partout dans le monde. Elle est en place dans toutes les villes et villages d'Allemagne, d'Autriche et de Wallonie. En Ontario, elle est appliquée dans une bonne partie des municipalités. Plusieurs municipalités au Québec ont déjà implanté la tarification incitative, et plus de **600 autres** envisagent de le faire ou en évaluent la possibilité ? Même dans la région, certains l'ont déjà adopté comme la Ville d'Amqui, de Matane ou encore la MRC des Basques !

Mais c'est quoi cette fameuse tarification Incitative ? C'est un système où **chacun paie en fonction de la quantité de déchets qu'il jette**. Un peu comme une facture d'électricité ou d'eau : **moins tu consommes, moins tu paies** ! C'est ce qu'on appelle le principe d'utilisateur-payeur.

Il existe différents modèles :

1. Par volume
 - a. Les déchets sont mis dans des bacs ou conteneurs.
 - b. Plus le contenant est gros, plus le tarif est élevé.
2. Par fréquence
 - a. Le nombre de collectes de déchets est compté (ex.: chaque fois que tu sors ton bac).
 - b. Tu paies selon le nombre de levées.
3. Par poids
 - a. Les déchets sont pesés à chaque collecte.
 - b. Le tarif est basé sur le poids exact des déchets.
4. Par unité (vignettes prépayées)
 - a. Tu achètes des vignettes pour chaque bac ou sac supplémentaire que tu veux faire ramasser.
 - b. Chaque vignette coûte un montant fixe.

Mais les objectifs demeurent les mêmes :

- Réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement
 - En incitant les citoyens à trier, récupérer, composter et à moins jeter, on diminue la pression sur les sites d'enfouissement.
- Responsabiliser les citoyens par le portefeuille
 - Moins tu jettes, moins tu paies : chacun devient plus conscient de sa production de déchets et de ses choix de consommation.
- Répartir plus équitablement les coûts
 - Permet de répartir les coûts selon l'usage réel des services.

Et vous, seriez-vous partant pour avoir ça ici?

Karolyne Beauchamp, Conseillère en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DÉS MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)

Trois façons de faire parvenir vos articles ou de communiquer avec nous :

Par Internet :
journalstmoise@gmail.com (photos numériques, articles, questions, commentaires, etc.)

En personne :
au bureau municipal (418-776-2833) du lundi au jeudi (photos à scanner, articles écrits à la main, etc.)

Téléphone :
418-776-2833 poste 2

Le journal peut être consulté sur le site de la municipalité :

st-moise.com

Bonne lecture!



À LOUER

À l'Office d'habitation
Fleuve et Vallée
Saint-Moise,
8 rue HLM,

logements disponibles pour personne de 55 ans et plus

418-756-3016 poste 0

direction@ohmatapedia.com

Annie Castilloux, directrice

61 St-Jacques Nord, Causapscal G0J 1J0

